

FONDS DE PLACEMENT BAS

Plus d'impact, ensemble



Complétez votre portefeuille avec le premier fonds de placement BAS. Comme toutes les activités commerciales de la banque, le «ABS Living Values – Balanced Fund» classe de risque R investisseurs individuels repose sur notre compréhension holistique de la durabilité, couplée à des critères d'exclusion ou d'encouragement exigeants. Nous recommandons le fonds pour des investissements à partir de 10'000.- francs.

Vos avantages

Vous voulez agir de façon éthique et responsable en faveur de la durabilité ? Le fonds de placement BAS vous offre la possibilité d'investir en accord avec vos valeurs.

Vous participez à une sélection rigoureuse de titres issus de l'univers de placement BAS. La diversification réduit le risque de fluctuation de cours par rapport à un investissement dans des titres individuels.

Une fortune modeste vous permet déjà de réaliser un impact important.

Votre capital est disponible en tout temps grâce à la reprise des parts assurée quotidiennement.

Vous recevez toutes les informations souhaitées avec des comptes rendus transparents et une tarification équitable.

Quelle est la spécificité du ABS Living Values - Balanced Fund?

Le fonds ...

- contient uniquement des titres issus de l'univers de placement BAS et exclut ceux qui enfreignent les critères d'exclusion de la banque.
- poursuit un objectif de placement à long terme et renonce à la maximisation du profit à court terme.
- permet d'investir dans des petites et moyennes entreprises cotées en bourse et participe, dans la mesure du possible, à des premières ou nouvelles émissions.
- investit surtout dans des entreprises dont l'activité principale est particulièrement durable.
- place uniquement dans des pays qui respectent les droits de la personne et qui ont, pour la plupart, ratifié l'Accord de Paris sur le climat.
- atteint l'objectif climatique de 2 degrés de l'Accord de Paris.

À qui s'adresse le fonds de placement BAS ?

Le fonds est approprié si vous ...

- estimez que des critères sociaux et environnementaux sont importants pour un placement financier, mais que vous ne voulez pas entièrement renoncer à un rendement.
- êtes disposé-e-s à accepter des fluctuations de cours d'une ampleur moyenne.
- pouvez vous passer de cet argent pendant une période de 5 à 8 ans.

Le fonds n'est pas adapté si vous ...

- souhaitez investir votre capital à court terme uniquement.
- recherchez un rendement stable.
- espérez un rendement au-dessus de la moyenne.

Conditions

Les frais annuels totaux du fonds (TER) représentent 1,5 % du montant de l'investissement. Les droits de garde des parts de fonds dans le dépôt à la BAS coûtent 0,4 % par année. Vous avez également besoin d'un compte. Aucun frais pour l'émission ou la reprise n'est facturé. Il est aussi possible d'acquérir le fonds via votre dépôt-titres auprès d'une banque tierce. Ceci occasionnera toutefois des frais supplémentaires.

Risques et restrictions

Le fonds est autorisé à la vente exclusivement en Suisse. Par conséquent, votre domicile fiscal doit être en Suisse également. L'achat de parts de fonds par des US Persons n'est pas possible. Tout placement financier présente des risques de pertes ; une sécurité absolue n'existe pas. Veuillez compléter le formulaire pour l'auto-évaluation de votre profil de risque sur www.bas.ch/fondsdeplacement. Il sert à vérifier si le fonds de placement BAS vous convient.

Intéressé-e ? Nous vous conseillons volontiers

Nous sommes volontiers à votre disposition pour un entretien personnalisé de conseil en placement ou pour tout autre renseignement au numéro de téléphone 021 319 91 00 (durant les heures de bureau).